

sur le poids réel de l'expédition avec un minimum de 2,500 kilogr. par chaque wagon non chargé dont l'adjonction au train sera nécessaire par la longueur des pièces. Ce tarif ne doit, en outre, être applicable qu'à la condition formelle que le délai ordinaire pour l'expédition pourra être dépassé de cinq jours, sans que la compagnie puisse être, pour ce motif, sujette à aucune indemnité. Enfin les prix de ce tarif ne seront appliqués qu'à la condition que l'expéditeur en aura fait la demande expresse, dans sa déclaration, à défaut de laquelle l'expédition restera taxée de droit aux prix et conditions du tarif ordinaire.

Un incendie a éclaté avant-hier matin, quartier de Moulins-Lille, dans un immense bâtiment appartenant à M. L. Descamps et où était établie une filature de coton. Deux autres personnes y avaient une portion des bâtiments en sous-location, M. Baxter et M. Gontard.

C'est vers midi que l'on s'est aperçu du feu, qui se montrait à 2 croisées du 3.^e étage. L'alarme a été aussitôt donnée, mais le manque d'eau, la gelée d'une partie des tuyaux des pompes d'ailleurs, empêchèrent de combattre activement le terrible élément. Il fallut se résigner à laisser à l'incendie sa proie, après avoir sauvé quelques marchandises.

Bientôt une portion de mur s'écroula, ce n'était qu'un prélude, un éboulement de façade le suivit peu après, avec un bruit terrible, le 3.^e étage et le second tombèrent sur une longueur de 8 à 10 fenêtres. Heureusement, on avait prévu le danger et on n'a eu à déplorer aucun accident de personnes. Les marchandises, les poutres ont alimenté le feu jusque vers deux heures, il y en avait plein trois étages, le rez-de-chaussée et la cave.

M. le colonel commandant la place, M. le commissaire central, MM. les commissaires, le capitaine de gendarmerie étaient sur le lieu du sinistre; des détachements de la garnison étaient venus également, on ne put utiliser leurs services non plus que les pompes d'Esquermes, de Wazemmes, de Lille, des Moulins.

La perte doit être considérable, en bâtiments, mobilier industriel et marchandises; il y a assurance par les Compagnies l'Union et la Providence. La circonstance que le bâtiment était isolé de toutes parts a circonscrit le dommage à l'établissement; c'est beaucoup trop sans doute, mais on eût eu bien d'autres pertes à déplorer en des circonstances différentes, dans un quartier aussi industriel.

On attribue la cause de cet incendie à un tuyau de calorifère qui aurait enflammé une balle de coton.

MM. Baxter, Gontard et Descamps employaient dans leur fabrique respective 97 ouvriers que ce désastre prive de travail.

L'instruction sur le meurtre commis à l'abbaye de Loos se poursuit activement. Coquelle, âgé de 31 ans, né à Achiét-le-Grand, l'auteur de l'assassinat, et Féron, son complice, âgé de 21 ans, né à Sedan, ont été extraits de leurs cellules et emmenés au Palais-de-Justice de Lille pour y être interrogés. Un troisième détenu, nommé Desmazières, au courant du projet d'évasion que Coquelle nourrissait depuis longtemps, est mort la semaine dernière.

Coquelle a passé déjà par plusieurs prisons. Il y a trois ans il s'évadait de celle de Valenciennes. A Loos, deux tentatives du même genre ont échoué, et avant-hier, il cherchait à s'évader du Palais-de-Justice. Malgré le crime qu'il a commis, il conserve toute sa gaieté. Féron, au contraire, est très abattu. On croit que cette importante affaire fera partie du rôle des pro-

chaines assises qui s'ouvrent, comme nous l'avons dit, le 18 février.

La semaine dernière, M. Van-Strat, jeune Hollandais, retournait de Paris à Leyde avec une petite caisse pleine d'échantillons de substances chimiques.

Arrivé à la frontière de la Belgique, il soumit, comme l'exigeait la douane, ses malles et son bagage à l'examen d'un employé.

Quand ce dernier en vint à la petite caisse en question, M. Van-Strat déclara quelle était la nature de son contenu, et demanda qu'on ne l'ouvrit point, ou que du moins on ne la laissât ouvrir et manier que par lui seul.

Le douanier, au lieu de tenir compte de ces prudentes observations, répondit qu'il n'avait point de temps à perdre, s'impatiant des précautions et des lenteurs de M. Van-Strat, et saisit brusquement la petite caisse qui s'échappa de ses mains et tomba. Aussitôt une effroyable explosion brisa les meubles et les fenêtres du bureau, et jeta à quelques pas de là le pauvre douanier, qui se crut foudroyé, et qui, du reste, l'était bien un peu.

Grâce à Dieu, il en fut quitte pour une grande peur et pour garder le lit pendant quelques jours, et il doit s'estimer très heureux de s'en être tiré à si bon marché.

La caisse renfermait, entre autres substances, quelques grammes d'ammoniaque d'or.

Un décigramme d'ammoniaque d'or suffit pour produire une détonation comparable à un coup de pistolet de gros calibre. Le douanier eût pu être tué et augmenter ainsi le nombre déjà trop grand des victimes qu'ont faites les corps détonants.

La Gazette d'Augsbourg dit qu'on est à Berlin à la veille d'une crise financière et commerciale qui se manifesterait par de nombreuses faillites.

La Gazette d'Augsbourg annonce une nouvelle qui est destinée à simplifier et faciliter les relations qui existent entre la France et l'Allemagne.

La Diète de Francfort a institué une commission chargée d'élaborer un projet qui ramène à l'unité et à l'uniformité des mesures les nombreux systèmes de poids et mesures usités actuellement dans les Etats de la Confédération. Le 12 janvier, cette commission prenait à l'unanimité la résolution de recommander aux gouvernements de l'Allemagne le mètre comme unité des mesures de longueur.

On doit espérer que les avantages du système métrique une fois reconnus, le système décimal français ne tardera pas à être également apprécié et adopté.

M. le recteur de l'Académie a communiqué aux journaux de Rouen la note suivante :

« Le diapason normal déterminé par l'arrêté ministériel du 16 janvier 1859 sera obligatoire, à partir de l'année 1861, dans les établissements d'instruction, pour l'enseignement de la musique, soit vocale, soit instrumentale. »

Télégraphie.

Une correspondance parisienne dit que le décret sur la réforme télégraphique est attendu d'un jour à l'autre au ministère. On estime cette réforme aussi radicale que possible et favorable, par conséquent, aux intérêts du public.

Pesage et mesurage des céréales.

On assure qu'après les expériences faites

pendant le cours de cette année sur la double pratique du mesurage et du pesage des céréales, les Préfets, consultés par le Ministre de l'Agriculture sur l'utilité de substituer le quintal métrique à l'hectolitre aujourd'hui en usage pour les marchandises, ont en grande majorité émis un avis favorable à cette substitution. — On ajoute même que le changement en question sera réalisé à partir du 1er janvier 1862; mais nous ne savons encore rien d'officiel à cet égard.

Commerce.

New-York, 2 janvier.

Coton en voie de hausse; — N.-Orléans, 31 décembre, middling 11 1/2 cs., en voie de hausse; recette des trois jours 30,000 B.; frêt 1 3/16; — Mobile, 29, middling, 10 3/4 à 11 cs., ferme; change 5.65 à 5.70.

Etat politique de plus en plus sombre. Déficit des recettes 524,000 B.; déficit dans les expéditions pour France 17,000 B.

Des dépêches particulières par le même steamer, donnent à N.-Orléans, le 31, le Liverpool-middling à 12 cs.; les belles qualités très-rares et les classifications françaises se payant plus cher que les cours ci-dessus.

Rouen, 13 janvier.

Quoiqu'il ne se soit pas fait plus d'affaires cette semaine en calicot compte 20 et en colons filés, ces articles maintiennent toujours très bien leurs prix; les colons filés, surtout, sont sensiblement en voie de hausse.

De nombreux acheteurs étant présents sur la place, la vente de la rouennerie et des mouchoirs de Bolbec a repris de l'activité. Il y a lieu de penser que l'écoulement de ces marchandises aurait même pris plus de développement sans l'élévation du taux de l'escompte à notre banque et aux banques étrangères.

Saint-Étienne, 13 janvier.

On écrit de cette ville à un journal de Lyon :

« Notre fabrique de rubans est dans un bien triste état en ce moment. Les nombreux ouvriers qu'elle occupait jadis se sont dispersés d'un côté et d'autre, et, de plus, aucun apprenti ne se fait, car, trouvât-on du travail — ce qui est rare — il n'est pas suffisamment rétribué. Il y a peu de temps qu'arrivèrent ici quelques commissions de haute nouveauté, une bonne reprise avait eu lieu, le manque d'ouvriers se faisait sentir, les façons avaient augmenté, l'espoir était revenu. Mais, cet espoir n'a pas été de longue durée, et il a fait place à un abattement général. La situation de la fabrique nous paraît pénible, critique. »

Lyon.

La situation de la fabrique de Lyon devient aussi de plus en plus languissante.

« On cite une de nos premières maisons pour les étoffes unies, dit le Progrès, qui démonte le tiers de ses métiers, et une autre qui est obligée de garder la moitié des pièces qui lui ont été commissionnées avant la crise que la situation du commerce américain a déterminée. » (Industriel alsacien).

FAITS DIVERS.

On lit dans le Constitutionnel :

« La salle des séances du sénat, dont une partie avait été atteinte et considérablement endommagée par l'incendie du mois d'octobre 1859, est aujourd'hui entièrement réparée. Le sénat y siégera le 22 janvier. C'est donc à tort

que plusieurs journaux ont annoncé qu'il continuerait à tenir ses séances dans la salle provisoire. Cette salle d'ailleurs n'existe plus depuis longtemps. La portion de la grande galerie dite des Fêtes, sur laquelle elle avait été prise, a été, dès le mois d'août dernier, rendue à sa destination; des importants travaux ont été exécutés dans la salle incendiée. Ils n'ont pas eu seulement pour objet de réparer le mal causé par l'incendie, ils ont aussi fourni à l'architecte l'occasion de réaliser diverses améliorations indiquées à la fois par l'expérience et le bon goût. Ainsi, les sièges destinés aux sénateurs ont été distribués et rangés de manière à rendre la circulation plus facile. L'hémicycle a été agrandi. On a donné au banc occupé par les commissaires du gouvernement des proportions plus en rapport avec l'ensemble de la salle.

Des changements intelligents ont été apportés à l'ancienne ornementation, dont plusieurs parties avaient trop souffert pour être conservées. Les tableaux qui décoraient les quatre pénétrations ont été remplacés par des motifs d'architecture, où figurent des médaillons de Charles V, de Louis XII, de Louis XIV et de Napoléon I^{er}, surmontés de sujets canaux se rapportant au règne de chacun de ces souverains. Les trois pénétrations formées par l'ouverture des grands châssis vitrés qui éclairaient la salle, sont couvertes de peintures monumentales habilement traitées par M. Vauchelet. Le sommet de la coupole est divisé en compartiments. Chaque compartiment contient un sujet allégorique dont l'exécution a été confiée au talent de M. Brune. Les magnifiques boiseries sculptées que l'incendie a épargnées ont été remises à neuf. Leur ton sévère contraste heureusement avec l'éclat des dorures qui les entourent. Restaurée dans ses moindres détails avec un soin minutieux et avec une entente parfaite des exigences que comporte sa destination, la salle des séances du Sénat réunit deux conditions toujours difficiles à concilier : la commodité et l'élégance. »

— Le fait qu'on va lire ressemble à un petit roman; il est vrai néanmoins, et a été raconté dernièrement par M. E. D., qui a joué le principal rôle :

« Il y a quinze ans, M. E. D... traversait la rue Lafitte, à Paris, enveloppé dans son manteau; il était près de minuit. Le froid était vif, la rue déserte.

« Arrivé devant le n^o 11, il aperçut un homme d'une haute stature qui, à sa vue, cherchait à se dissimuler sous la porte cochère; il crut que cet homme était ivre et passa outre sans s'en inquiéter davantage.

« Mais, tout en cheminant, il se dit que ce pouvait aussi bien être un homme souffrant ou un malheureux, et il revint sur ses pas; l'inconnu n'avait pas bougé de place et semblait absorbé en lui-même. Il était appuyé contre la porte, la tête penchée sur la poitrine. M. E. D... s'approcha et lui demanda s'il était souffrant et s'il avait besoin de son bras pour rentrer à sa demeure. L'homme le remercia d'une voix triste et ne put retenir un soupir. « Vous devez être malheureux, reprit M. E. D... Voyons, mon ami, parlez-moi franchement; je ne suis pas riche; parlez, je ferai tout ce que je pourrai pour vous venir en aide. »

« L'inconnu à qui s'adressaient ces paroles bienveillantes ne put contenir ses larmes; il avoua en sanglotant que ni sa femme, qui était malade, ni ses enfants, ni lui n'avaient mangé depuis la veille et qu'au moment où M. E. D... passait, il allait rentrer à sa demeure, désespéré de ne pouvoir leur apporter un morceau de pain.

« M. E. D... fut ému à son tour, il tendit la

avec vous; je serai même de tout. Je suis bien aise de vous garder un peu plus.

— Impossible, madame, reprend l'aimable convive, et il accompagne son refus d'un léger sourire qui annonce une arrière-pensée.

Mme de Pompadour veut le savoir; elle insiste, elle ordonne.

— Vous le voulez, madame; eh bien, daignez abaisser vos grands beaux yeux sur cette culotte de velours.

— Je ne vous comprends pas, répondit-elle.

— Hélas! madame, ce vêtement ne m'appartient pas; l'abbé de Montzet en a la moitié; il est à nous deux. Quand je sors, il garde la chambre, quand il sort à son tour, je lui cède la culotte et je reste au séminaire. Il a pour ce soir une visite essentielle; je lui ai promis de rentrer avant six heures. Ainsi, vous voyez, madame la marquise, que je ne saurais, sans trahir l'amitié, profiter de vos bontés plus longtemps.

— Voilà une bonne folie, dit en riant Madame de Pompadour; allez, mon cher abbé, et dites à votre ami que vous aurez bientôt de quoi avoir chacun votre culotte.

Le surlendemain, ils reçurent l'un et l'autre un brevet de mille écus de pension; et comme il n'y a dans la carrière de la fortune que le premier pas qui coûte, l'un partit de là pour arriver à l'archevêché de Lyon, l'autre pour être cardinal. Que ne peut une culotte de velours!

II

DOM CAZAL ET DOM BRUNO

Le lendemain, après avoir eu soin de nous lester de quelques tranches de jambon fumé, arrosées de quelques rasades d'un bon petit vin de terroir, nous primes congé du père Daniel et nous nous acheminâmes, gais et dispos, vers le monastère de Valbonne. Nous suivions une route pierreuse et difficile qui eût bientôt mis notre bonne humeur en fuite. Nos pieds étaient meurtris, et ce ne fut pas sans plus d'une fois les maudire que nous traversâmes le village de Saint-Just, et le pont d'Ardèche, et Saint-Julien de Peyrolas. A la fin, cependant, nos chemins se métamorphosèrent en capricieuses allées de jardin anglais. Nous avions devant nos yeux un paysage ravissant. Un cercle de montagnes horssées se déroulait majestueusement autour de nous et semblait nous presser vers le centre. Le couvent des Chartreux scintillait de mille feux et de mille couleurs. Vers le fond du tableau, sur un rideau de sombre verdure, se dessinaient un pavillon et deux énormes tours. Le clocher ardoisé redressait sa svelte structure sur l'arête chatoyante de l'église. De noirs cyprès balançaient leurs cimes funèbres au-dessus des cellules rangées autour du cloître, et une ceinture de remparts encadrait le monastère. A l'aspect de cette mélancolique solitude où la main du créateur a semé tout à la fois tant de grâces riantes et sévères, je fus tenté de m'agenouiller dans une pieuse et poétique admiration.

La Chartreuse de Valbonne fut fondée en 1204 par Guillaume de Vénéjan, évêque d'Uzès. Un vieux religieux qui avait été frère servant au temps de sa splendeur, accueillit à avec un

cordial empressement la prière que nous lui fîmes de nous servir de cicérone. Il nous fit voir l'église, dont la voûte est d'un beau travail de maçonnerie; les murs sont nus; la boiserie et les tableaux de Poussin qui les ornaient ont été portés, il y a longtemps, à l'église Saint-Castor, à Nîmes. Au milieu du réfectoire est peint, de grandeur naturelle, un saint Bruno. A côté du grand cloître est un petit cloître d'une architecture ogivale d'un style mélangé.

Notre guide nous fit ensuite visiter tous les coins de la maison conventuelle, nous fîmes agréer au bon frère nos remerciements. Il croisa les bras sur sa poitrine, baissa les yeux et garda un moment le silence. Puis, relevant la tête, il nous invita à le suivre de nouveau, et nous introduisit dans l'ancienne bibliothèque, dont il a fait son logement. Près de là étaient les appartements du dom prieur. On a conservé dans le jardin un jet d'eau, ombragé d'un saule pleureur. A droite était l'orangerie, à gauche les ruches à miel. Dom Sandos, c'est ainsi que se nommait le vieillard, voulant accomplir son vœu d'hospitalité, nous servit un repas dont la frugalité nous prouva mieux encore que les ruines du monastère, que les beaux jours de la Chartreuse s'étaient, hélas! évanouis.

Dom Sandos, ayant échappé miraculeusement, nous dit-il, à la tourmente révolutionnaire, était revenu bien vite, quand des jours meilleurs avaient lui sur la France, s'abriter au monastère de Valbonne. Ce fut une grande joie pour lui de retrouver son lit de pierre en forme de cercueil. Mais, ajouta-t-il, avec une singulière axaltation, du plus loin que j'aperçus la toiture de cette sainte maison que j'avais admirée dans la splendeur que la piété des siècles passés y avait rassemblée, je me mis à sanglotter, car

elle me parut ressembler, au milieu des décombes qui gisaient autour d'elle, à une veuve des anciens jours, pleurant sous le cilice et la cendre, sur les tombes de son époux et de ses fils.

Dom Sandos était verbeux, et nous étions avides d'apprendre. Il nous raconta le passé historique de Valbonne, mais ce qui captiva au plus haut point notre attention, ce fut l'histoire de dom Bruno, dont la mémoire est restée en grande vénération parmi les habitants paisibles de ces contrées.

Dom Bruno était né dans un village des environs, à Saint-Marcel de Carrier. Son enfance s'écoula dans l'insouciance si naturelle à cette époque de la vie. Quand il fut homme, il ne prit aucune part aux jeux bruyants de ses compagnons; il aimait la solitude, la vie retirée. Il ne se plaisait qu'à parcourir les côtes et les vallées, et ne rentrait au logis qu'avec une ample moisson de plantes et de fleurs dont il étudiait les propriétés alimentaires ou médicales. Un jour, qu'il poussa son excursion jusqu'à Valbonne, il fut pris fantaisie de visiter le monastère. Et quand il vit passer et repasser devant lui les figures graves et solennelles des cénobites, lorsqu'il les vit se glisser silencieux le long des corridors et se perdre sous les ténébreux arceaux, une sorte de frémissement magnétique parcourut tout son corps, ses lèvres se contractèrent et des larmes inondèrent ses yeux; sa vocation venait de lui être révélée. Il revint à Saint-Marcel embrasser sa vieille mère dont les instances ne purent le fléchir.

MAGALON.

(La fin au prochain numéro.)